

**La réservation d'un ou plusieurs bateaux électriques « Bat'Ô d'Armor » implique l'acceptation sans réserve de nos conditions générales de vente suivantes :**

Les présentes conditions de vente sont conclues d'une part par Bat'ô d'Armor, dont le siège social est situé : 9 Allée Loïc Caradec, 56000 Vannes, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Vannes ci-après dénommée « Bat'ô d'Armor » ou « le Loueur » et d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à une location, dénommée ci-après « l'acheteur » ou « le client » ;

Notre clientèle a la possibilité de se rendre directement sur place afin de louer une embarcation selon la fréquentation du jour ou de réserver par téléphone au 06 75 01 29 73 mais aussi par mail à [info@batodarmor.com](mailto:info@batodarmor.com)

### **Article 1 : Objet**

Les présentes conditions générales de vente visent à définir les relations contractuelles entre Bat'ô d'Armor et l'acheteur ainsi que les conditions applicables à tout achat de prestations, que l'acheteur soit professionnel ou non. L'acquisition d'un bien ou de la location du matériel à travers implique l'acceptation pure et simple et sans réserve des présentes conditions générales de vente par le client. Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par Bat'ô d'Armor. Le loueur se réserve de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

### **Article 2 : Biens et services proposés**

Bat'ô d'Armor propose la location de bateaux électriques sans permis. Les produits et services proposés sont ceux qui figurent sur le site [www.batodarmor.bzh](http://www.batodarmor.bzh). Ces produits et services sont proposés dans la limite des disponibilités et de l'affluence. Et ce, à raison de 2 embarcations maximum par commande unique via le site internet. Les photographies présentes sur notre site sont les plus fidèles possibles mais ne peuvent assurer une similitude parfaite avec le jour de votre venue, notamment en ce qui concerne les couleurs, la fréquentation, l'hydrologie ou l'ensoleillement. Les tarifs sont disponibles sur notre site internet et sur le dépliant disponible à l'accueil et dans tous les sites touristiques l'acceptant. Le tarif des locations est TTC en Euros, il comprend l'équipement de sécurité adapté à l'embarcation louée (gilets de sauvetage, extincteur, écope, etc.). Les prix ne comprennent pas la location éventuelle de matériel supplémentaire (Gilet pour chien, pochette, panier pique-nique, kit apéro, table, etc.) Bat'ô d'Armor se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, étant entendu que le prix figurant sur le site le jour de la réservation sera celui applicable à l'acheteur.

Le loueur met à la disposition du client, une ou plusieurs embarcations et l'équipement de sécurité adapté pendant la durée de location convenue. Le loueur ne peut être tenu responsable des dommages causés au client ou aux personnes que ce dernier a autorisées à utiliser son matériel loué par lui-même du fait d'une utilisation non conforme (gilet non attaché ou non porté, enfant mineur conduisant, personne sous emprise alcoolique ou de stupéfiant, non respect du circuit de navigation, etc.)

Le parcours proposé à la visite indique des temps aller-retour qui peuvent être aléatoires selon le courant, le vent ou tout autre phénomène climatique ou physique de la personne qui a loué le matériel. Le client doit prévoir plus de temps pour le trajet retour par prudence et faire en sorte d'arriver à l'heure pour rendre le matériel.



### **Article 3 : Modalités de réservation**

#### **3.1 Réservation en ligne :**

Le seul moyen de réserver une embarcation en ligne est de le faire via notre site [www.batodarmor.bzh](http://www.batodarmor.bzh). Lors de l'enregistrement, le paiement total de la prestation est exigé. Les produits et services peuvent être réservés dans la limite des stocks disponibles et au maximum 2 embarcations par réservation unique en ligne. Les disponibilités sont susceptibles de varier même à la dernière minute en fonction de la fréquentation du jour, des modifications voir des annulations constatées. Au moment de la souscription et de la réservation, l'acheteur doit être majeur, remplir le formulaire d'inscription en ligne avec informations et coordonnées valides. L'acheteur doit prendre connaissance des présentes conditions générales de vente. Valider sa réservation après l'avoir vérifiée et effectuer le paiement de l'acompte. Un mail de confirmation vous est systématiquement envoyé. La confirmation de la réservation entraîne l'acceptation des présentes conditions.

#### **3.2 Autres moyens de réservation :**

Vous avez également la possibilité de réserver ou de vous renseigner en appelant le loueur au 06 04 59 10 71 ou par mail à [info@batodarmor.com](mailto:info@batodarmor.com) pendant les heures d'ouverture. La ligne téléphonique pouvant être submergée d'appels en période de forte affluence comme juillet/août, l'équipe met tout en œuvre pour vous répondre et satisfaire les demandes de chacun dans la limite des disponibilités. Merci d'insister et de réitérer votre appel si besoin. Réserver ou louer une embarcation sur place en vous rendant directement à la base nautique. Locations directes ou sur liste d'attente selon l'affluence et la disponibilité du matériel. Le lieu de rendez-vous est situé : Place des Thoniers, 56410 Etel

### **Article 4 : Conditions de location**

La location par toute personne mineure est interdite. Pour la location de bateaux électriques sans permis, le client doit avoir 18 ans révolus et présenter une pièce d'identité valide. Des enfants peuvent accompagner le client. Le port du gilet de sauvetage donné au départ est obligatoire et doit être porté pour les mineurs et toute personne ne sachant pas nager. Respecter le nombre de personnes et le poids autorisés dans l'embarcation. Le client s'engage à respecter les règles de navigation en vigueur sur le plan d'eau et le parcours. Règles affichées à l'accueil de la base. Le client s'engage également à être courtois et respectueux envers le loueur et les autres usagers du plan d'eau. La location et le paiement de l'activité vaut acceptation des présentes conditions de vente.

### **Article 5 : Respect des horaires**

Une heure précise et le lieu de rendez-vous vous sont systématiquement communiqués. Le non-respect de ces horaires entraîne obligatoirement une modification voire une annulation et aucun remboursement de l'acompte ne pourra être exigé par le client. Dans le respect des autres clients et afin de ne pas perturber le planning, aucun retard ne pourra être toléré. Il est impératif de vous présenter au moins 15 minutes avant le départ à notre base nautique située Place des Thoniers, 56410 Etel. Ce laps de temps permet au loueur de confirmer votre présence à l'activité, d'effectuer le règlement, de vous fournir le matériel adéquat, de vous donner les dernières informations utiles et de vous apporter toutes les informations liées à la navigation et à l'utilisation du bateau électrique sans permis. Merci de prendre vos dispositions pour être à l'heure et au bon endroit. Les temps de trajets en véhicule indiqués par nos soins ou via votre navigateur GPS sont donnés à titre indicatif, et ne pourraient faire l'objet d'un quelconque litige. Prévoyez également le temps de vous garer sur place.

Pour les réservations, il est important de se présenter 15 mn avant le départ. Les horaires d'ouverture sont mentionnés à l'accueil et à votre départ, en cas de retard tardif ou en dehors des horaires d'ouverture, une majoration sera demandée au client (toute demi-heure supplémentaire entamée sera facturée). De même, si vous ne restituez pas le bateau électrique sans permis à l'heure prévue, toute demi-heure supplémentaire entamée sera facturée (sauf avarie ou tout problème ayant été déclaré préalablement au loueur)

## Article 6 : Modification/Annulation

**6.1 Modifications par le locataire :** Est considéré comme modification toute demande de changement de date, d'heure, d'activité, du nombre de participants ou du type d'embarcation survenue après le paiement de votre activité ou de votre réservation. Modification par le client - Réservations en ligne : Quelle qu'en soit la raison, la demande de modification devra nous être adressée par mail à [info@batodarmor.com](mailto:info@batodarmor.com), par téléphone au 06 75 01 29 73 ou directement sur place aux heures d'ouverture, au plus tard 24h avant l'heure de départ initialement prévue mentionnée sur la réservation en cours. Suite à votre demande, nous évaluerons ensemble les possibilités de report ou de modification de la location dans la limite des disponibilités et valable sur la saison en cours. Attention, en Juillet/Août, week-end et jour férié lorsque le planning est complet il devient difficile d'effectuer des modifications de date ou d'horaires. La modification sera systématiquement confirmée par e-mail au locataire.

Seule la réception d'un mail, d'un texto ou d'un reçu sur place, le dégagera de sa réservation précédente. Passé ce délai (24h avant l'heure de départ initialement prévue) toute modification devient alors impossible, l'acheteur doit alors procéder à une annulation sans prétendre à son remboursement, puis souscrire à une nouvelle offre s'il le souhaite. Une seule modification est incluse dans l'offre, au-delà chaque demande sera refusée. Si cette modification entraîne une augmentation du prix, la différence sera à régler à notre accueil avant le départ.

**6.2 Modification par le loueur :** Plusieurs paramètres peuvent entraîner une modification de la réservation jusqu'au jour même. En cas de conditions météorologiques défavorables, de vent sur le parcours, d'orage, si le loueur ou les autorités compétentes considèrent que les conditions ne sont pas réunies pour assurer votre sécurité ou effectuer le parcours dans de bonnes conditions, Bat'ô d'Armor se réserve le droit de modifier le temps de location ou l'embarcation choisie. Vous aurez le choix d'accepter ou non ces changements. Dans le cas d'une acceptation, vous réglerez au prorata du temps décidé de location ou du tarif de l'embarcation modifiée. Certains clients ne respectent parfois pas le temps qui leur était imparti, cela peut perturber la fluidité des arrivées et des départs et ainsi modifier les horaires d'embarquement des clients suivants. Sachez que nous mettons tout en œuvre pour que cela reste exceptionnel et en aucun cas le loueur ne peut être tenu responsable du retard de votre embarcation réservée. Vous serez préalablement consultés, et vous aurez le choix d'accepter ou non les modifications. Dans le cas de l'acceptation de ces modifications, vous réglerez au prorata du temps décidé de location ou du tarif de l'embarcation modifiée. Dans la mesure du possible, le loueur essaiera de prévenir le client si cela est possible. Aucune indemnité ne pourra être exigée du client pour déplacement ou modification tardive. Lorsque le client n'accepte pas les changements proposés (autre date/créneau, autre type d'embarcation) et si la sortie ne peut être réalisée, la somme versée ou l'acompte s'il y a sera intégralement remboursée sans pouvoir prétendre à une quelconque autre indemnité.

**6.3 Annulation de la part du client :** Toute demande d'annulation doit se faire par mail à [info@batodarmor.com](mailto:info@batodarmor.com) ou par téléphone 06 75 01 29 73. La date et l'heure figurant sur le mail ou indiqués par téléphone seront considérés comme date et heure effectives de la demande.

Conditions : Annulation d'une réservation à plus au moins 15 jours : remboursement total de l'acompte – Annulation d'une réservation à moins de 3 jours : remboursement minoré de 10 € (frais d'annulation) – Annulation d'une réservation moins de 24h avant : règlement conservé et non remboursable. En cas de force majeure et sous présentation d'un justificatif, le loueur pourra rembourser la somme versée après étude de la demande, mais ne pourra être exigé par le client. Dans tous les cas, le client s'engage à avertir le loueur de toutes notifications relatives à la réservation : modification d'effectif, retard ou annulation.

**6.4 Annulation par le loueur :** En cas de conditions météorologiques défavorables ou sur demande des autorités compétentes. Il nous est difficile, voire impossible de connaître avec certitude la météo ainsi que les aléas hydrologiques et climatiques à l'avance. C'est pourquoi, si votre loueur ou les autorités considèrent que les conditions ne sont pas réunies pour assurer la sécurité des clients, Bat'ô d'Armor se réserve le droit d'annuler la sortie, même à la dernière minute. Dans ce cas, nous nous en excusons par avance, mais votre sécurité est notre priorité. Dans ce cas précis, votre règlement ou acompte vous sera remboursé mais aucun dédommagement supplémentaire ne sera exigible pour déplacement ou autre.

### Article 7 : Interruption

Interruption pendant la prestation : En cas d'interruption lors de la prestation par le client, ce dernier ne pourra prétendre à aucun remboursement de la location ou du temps restant ni de report de temps ou de location. Le loueur se réserve le droit d'interrompre la location en cours s'il estime que le client ne respecte pas les règles de location et les conditions de sécurité requises (port du gilet, nombre de personnes sur l'embarcation, comportement inadapté, non-respect d'autrui et des autres usagers sur l'eau, etc.) Le client sera dans l'obligation de revenir à la base, de rendre le matériel loué et aucun remboursement ne pourra être exigé. En cas d'interruption de la prestation pour des événements climatiques de dernière minute ou par les autorités et services de secours, le client ne pourra prétendre à aucun remboursement ou dédommagement. Le loueur s'en excuse mais la sécurité est avant tout notre priorité. Si le client se rend compte d'un défaut non signalé au départ comme un bruit, une fissure ou tout autre défaut matériel, ce dernier dispose d'un délai d'un quart d'heure après son départ pour ramener l'embarcation ou matériel au loueur afin que le personnel vérifie le problème constaté par le client et procède à l'échange ou la simple signalisation. Passé ce délai, le client sera tenu responsable de la dégradation du matériel.

### Article 8 : Assurance et responsabilité

Bat'ô d'Armor est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle pour les activités qui lui sont propres. Sa responsabilité ne pourra être engagée pour les activités réservées avec d'autres prestataires. Nous conseillons vivement à chaque participant ou client d'être couvert par une assurance en responsabilité civile et/ou une individuelle accident auprès de l'assurance de son choix. En effet nous ne saurions nous substituer à la responsabilité civile individuelle de chaque participant. La pratique des activités de pleine nature se déroule dans un environnement spécifique dit « à risque » et non contrôlable. Chaque participant/client est conscient, étant donné le caractère spécifique du lieu qu'il peut courir certains risques dus à l'éloignement, l'isolement et au caractère géographique et spécifique du lieu (rivière, autres embarcations, parcs ostréicoles...) Il les assume en toute connaissance de cause et doit se conformer aux règles de prudence, de navigation et suivre les conseils donnés au départ : port du gilet, nombre de personnes dans l'embarcation, âge requis, aptitude physique, respect du circuit de navigation et des consignes. Le client est responsable du matériel qui lui a été loué. Le loueur ne pourra être tenu responsable de la mauvaise utilisation du matériel et des préjudices que cela pourrait causer : gilet de sauvetage non porté ou non fermé, consignes d'utilisation non respectées. En cas de vol, perte, casse ou détérioration d'embarcation ou matériel loué, il sera demandé au client un dédommagement lié à l'usure ou un remboursement total du matériel affiché à l'accueil. Si vol ou perte le remboursement total sera exigé. Si détérioration/casse, remboursement demandé selon les tarifs affichés ou sur devis réparation du loueur et délais de constatation précisés à l'article 7. Si le montant exigé est inférieur à 150€ : le client devra s'acquitter de ce montant dû sur place le jour même en espèces, CB ou chèque. Si montant supérieur à 150€ en cas de vol ou casse importante d'embarcation par exemple, le client s'engage à son retour à signer une déclaration de dommages et à faire intervenir son assurance pour le remboursement des dégâts ou du matériel remis à neuf. En cas de non prise en charge par l'assurance du client, ce dernier s'engage à rembourser lui-même les frais. Si non paiement, une procédure juridique sera engagée à l'encontre du client. Le loueur ne pourra être tenu responsable de la perte, du vol, de la détérioration (y compris dans les véhicules en stationnement) ou de la casse d'objets (lunettes, smartphone, montre, bracelet, appareil photo, Gopro,...) que les clients pourraient emmener avec eux durant l'activité. Le client demeure responsable de tous les biens/objets même de valeur emportés par lui et les personnes l'accompagnant. L'abandon de tout matériel sur le parcours est interdit ainsi que tout dépôt de déchets. Des poubelles sont à la disposition des clients à leur retour à la base. Le client s'engage à respecter les règles de navigation et de sécurité en vigueur sur le plan d'eau et le parcours. Sous peine de voir sa responsabilité engagée en cas de non-respect. En cas d'accident corporel ou de décès, informer au plus tôt les services de secours. La responsabilité du loueur est dérogée dès l'appel et la prise en charge de la victime par les secours compétents, et toute suite hospitalière ou autre sera du ressort des assurances personnelles de l'accidenté.

### Article 9 : Exclusions

Le loueur se réserve le droit d'exclure un client ou un groupe de participants, de refuser la location du matériel à ce(s) client(s) en état d'ébriété, dont le comportement est de nature à troubler le bon déroulement de la sortie ou compromettre la sécurité des autres personnes qui l'entourent mais également si le client présente quelque violence verbale ou physique. Dans ce cas, le client ne pourra prétendre à aucun remboursement ni aucune indemnité. En cas de problèmes constatés avec un client ou un groupe antérieurement, le loueur se réserve le droit de refuser la location à nouveau à ce client/groupe.



#### **Article 10 : Responsabilité, propriété et droit**

Le loueur, n'est tenu que par une obligation de moyens dans le processus de vente en ligne. Sa responsabilité ne pourra être engagée concernant un dommage lié à l'utilisation du réseau internet comme un virus, une intrusion, une perte de service ou de données, un bug, ... Tous les éléments (textes et photos) du site internet [www.bato-darmor.bzh](http://www.bato-darmor.bzh) sont la propriété intellectuelle et exclusive de Bat'ô d'Armor. Toute reproduction, exploitation ou rediffusion de quelque titre ou élément du site est strictement interdit sans un accord écrit au préalable du loueur.

#### **Article 11 : Politique de confidentialité**

Bat'ô d'Armor s'engage à respecter et à protéger votre vie privée. Pour ce faire, nous veillons à ce que la collecte et le traitement de vos données soient pleinement conformes à la réglementation générale de l'Union Européenne en matière de protection des données (RGPD)

Les données sont collectées dans le but exclusif d'établir une relation commerciale et professionnelle avec les clients qui les fournissent. Bat'ô d'Armor ne revend ni ne cède aucune donnée de ses clients à quelque organisme que ce soit (excepté si la compagnie y est contrainte par une autorité gouvernementale ou un organisme de réglementation, en cas de réquisition judiciaire, de citation à comparaître ou de toute autre exigence gouvernementale ou judiciaire)

Les données à caractère personnel sont conservées par Bat'ô d'Armor pendant une période raisonnable. Ces données permettent Bat'ô d'Armor d'exécuter vos commandes, répondre et entretenir la relation commerciale sollicitée et/ou vous délivrer un service.

Si la personne ne fournit pas toutes les informations demandées de manière obligatoire dans les formulaires du site (\*Champs obligatoires), il ne peut valider le formulaire et ne peut donc pas rentrer en contact avec Bat'ô d'Armor (espace « contact » et espace « réservation » par exemple)

Les renseignements recueillis pour les personnes mineures (moins de 18 ans) se limitent à leur nom et leur date de naissance, et ils ne peuvent nous être fournis que par un adulte ayant l'autorité parentale ou du tuteur légal.

Nous pourrions avoir besoin de recueillir des renseignements sur votre santé si vous êtes un client vulnérable, ou si vous avez une mobilité restreinte, pour répondre à vos besoins, pour vous fournir un service approprié ou si vous avez besoin de soins médicaux pendant votre traversée.

En ce qui concerne vos cartes de crédit/débit, nous ne stockons pas les données du titulaire de la carte après le paiement.

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, la collecte, l'enregistrement et la conservation automatisés d'informations nominatives s'effectuent sur ce site Internet dans le cadre de la déclaration d'un traitement d'informations personnelles effectuée auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sous le numéro 1174591.